

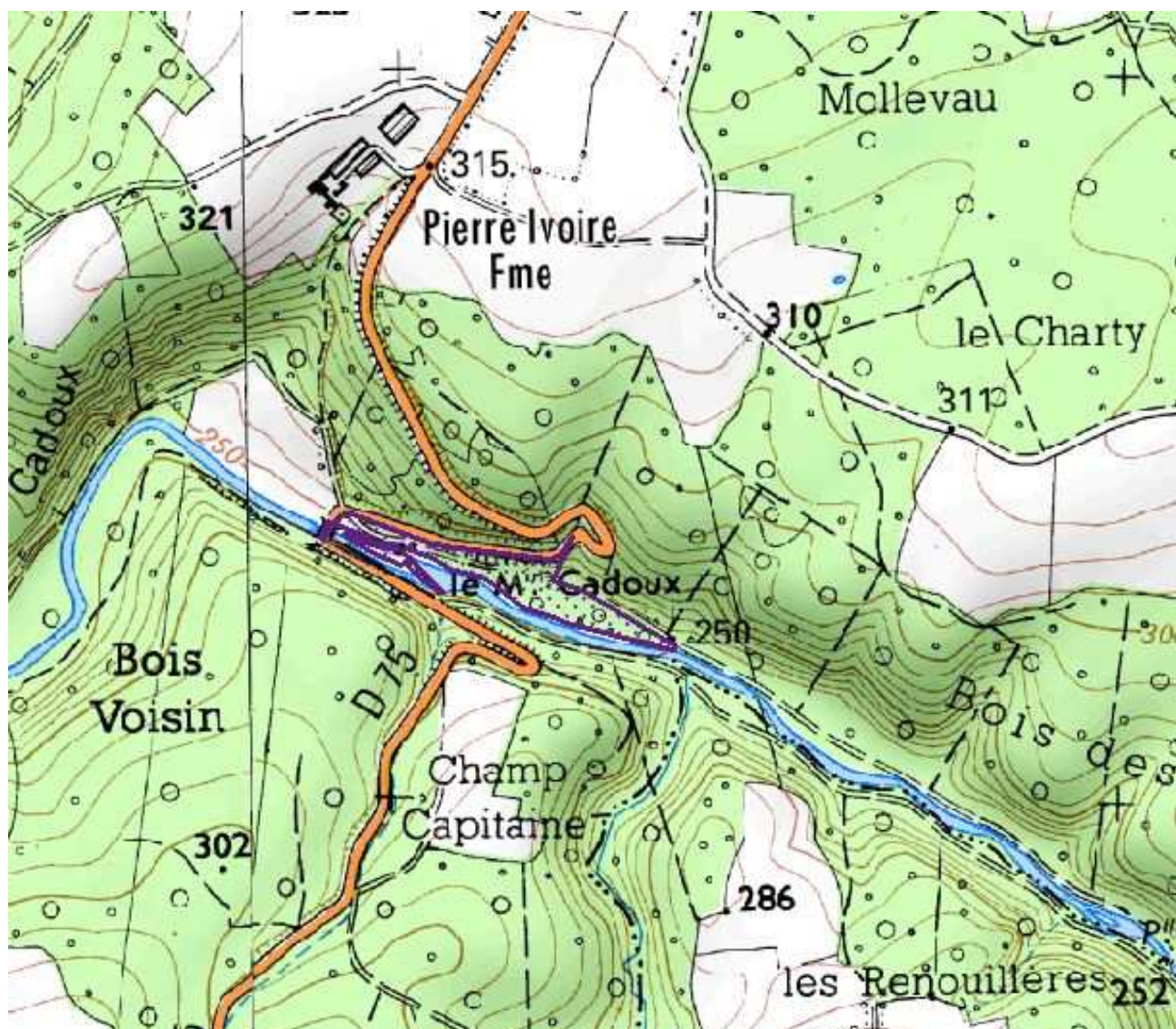
YONNE / SITE INSCRIT n°10

MOULIN CADOUX A MAGNY

Commune : Magny

Localisation géographique : environ 8 km au sud-est d'Avallon

Date de l'inscription : 9 mars 1964



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

L'ensemble formé sur la commune de Magny par le « Moulin Cadoux » et ses abords

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre chargé des Affaires Culturelles vu l'avis de la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété privée et publique

Superficie :

2 ha

Qualification du site :

Site rural et naturel

Caractéristiques intrinsèques : ancien moulin, pont, jardin, boisements, zones humides

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque, paysager, historique et scientifique régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

Aucune

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Non

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

- **Inventaire Znieff**

Znieff de type 1 : « Vallée du Cousin en amont et en aval du Moulin Cadoux » (186ha) : ensemble du site inscrit

Znieff de type 2 : « Vallée du Cousin de Cussy-les-Forges à Pontaubert et proches environs » (8 300 ha)

- **Inventaire des Zones humides de la Bourgogne (> à 4 ha)**

Ensemble du site inscrit

- **Réseau Natura 2000**

L'ensemble du site inscrit est inclus dans la zone Natura 2000 Directive Habitats SIC FR2600983 « Forêts riveraines et de ravins, corniches, prairies humides de la vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan »

- **Existence d'un programme de gestion concernant le site inscrit /**

Document d'objectifs de gestion (DOCOB) de la zone Natura 2000 « Forêts riveraines et de ravins, corniches, prairies humides de la vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan » en cours d'élaboration.

CARACTERISTIQUES DU SITE

L'ancien moulin dit « Moulin Cadoux » est situé dans un site encaissé et boisé, au bord de la rivière du Cousin, en contrebas du village de Magny.

Le cœur du site inscrit est constitué par l'ancien moulin, ses communs et les ouvrages techniques liés à son fonctionnement : barrages, digues et écluses.



Les bâtiments actuels dateraient du milieu du 18^{ème} siècle et auraient été construits à l'emplacement d'un moulin édifié dès le début du 17^{ème} siècle.



Le site inscrit comprend les espaces attenants au moulin : à l'ouest, un petit parc arboré signalé par la présence de grands résineux et à l'est une longue parcelle en bordure du Cousin occupée par une végétation naturelle de boisements, prairies humides et ripisylve caractéristiques de la vallée du Cousin.



La vallée du Cousin autour du Moulin Cadoux présente également un grand intérêt patrimonial au titre des milieux naturels qui a justifié une Znieff de type 1 « Vallée du Cousin en amont et en aval du Moulin Cadoux » (186ha). Le site de la vallée du Cousin en amont et en aval du Moulin Cadoux présente en effet quelques groupements forestiers rares qui ont été identifiés dans la Znieff: une aulnaie de bords des eaux avec l'Impatience-ne-me-touchez-pas protégée en Bourgogne, la doronic d'Autriche et la renoncule à feuilles d'Aconit, deux espèces montagnardes très rares dans l'Yonne, des forêts de ravins sur éboulis grossiers à tilleul, érable, frêne et orme, une hêtraie à doronic à feuilles cordées très rare en Morvan.

L'ensemble du site inscrit est protégé par la zone Natura 2000 Directive Habitats « Forêts riveraines et de ravins, corniches, prairies humides de la vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan ».

Fait également partie du site inscrit le pont dit du Moulin Cadoux, qui a été construit à l'emplacement d'un ancien gué. à la fin du 18^{ème} siècle par Jacques-Nicolas Caristie, architecte avallonnais.



La rivière du Cousin a été exclue du site inscrit.

SON ENVIRONNEMENT

Le site inscrit du Moulin Cadoux fait partie de l'entité paysagère « La vallée du Cousin » qui s'étend sur une vingtaine de kilomètres, de part et d'autre d'Avallon, entre Givry, où le Cousin rejoint la Cure, et Cussy-les-Forges. Cette vallée encaissée, creusée dans le granit, offre des paysages naturels à la fois riants et sauvages, avec des bois, des prairies et des rochers de granit à la masse imposante. Elle est ponctuée par d'anciennes usines et de vieux moulins.

L'intérêt paysager remarquable de la vallée du Cousin a justifié plusieurs protections au titre des sites :

- l'inscription de la vallée du Cousin à Pontaubert (30ha),
- le classement des Rochers de la vallée du Cousin à Avallon (3 ha),
- l'inscription du site du Moulin Cadoux (2ha) ;

La vallée du Cousin présente également un grand intérêt sur le plan biologique qui a justifié deux znieff de type 1 et une entité spécifique de la zone Natura 2000 Directive habitat « Forêts riveraines et de ravins, corniches, prairies humides de la vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan ».

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

L'ancien moulin n'est plus en activité et a été transformé en habitation. Le site du Moulin Cadoux fait partie de l'itinéraire de la vallée du Cousin, identifié comme remarquable dans les guides touristiques.

Etat du site

Le site, dans son ensemble a conservé son caractère pittoresque. Cependant, la confrontation d'une carte postale ancienne du moulin avec l'état actuel fait apparaître des modifications importantes des façades du bâtiment principal avec l'ajout d'auvents l'ont banalisée.



EVALUATION REGLEMENTAIRE

Extension de la protection au titre des sites

Le site du Moulin Cadoux fait partie de l'entité paysagère naturelle remarquable de **la vallée du Cousin** dont trois sites ponctuels ont fait l'objet d'une protection au titre des sites (un site classé et deux sites inscrits). Cette vallée pittoresque et très préservée mériterait une protection globale au titre des sites.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- **Bâtiments et ouvrages techniques**

Respect des caractéristiques des bâtiments anciens.

Entretien des ouvrages techniques : barrages, digues, écluses, pour leur valeur de témoignage historique et scientifique

- **Site naturel**

La protection des qualités paysagères de ce site naturel est indissociable de la protection de ses milieux naturels remarquables, prairies humides et ripisylve, qui contribuent à la qualité paysagère du site tout en jouant un rôle fondamental pour la préservation de la diversité biologique et pour le maintien de la qualité de l'eau.

La gestion paysagère du site devra respecter les dispositions du document d'objectifs de gestion (Docob) de la zone Natura 2000 « Forêts riveraines et de ravins, corniches, prairies humides de la vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan » lorsqu'il sera approuvé.